



Stage méthodologique en appui à l'innovation en agriculture familiale

Canevas de présentation de l'avant-projet

1. Informations générales :

L'avant-projet doit présenter une situation réelle et concrète rencontrée dans le pays, région ou communauté de travail du stagiaire. Cette situation doit concerner les acteurs de l'agriculture familiale (au sens large : culture, élevage, pêche, agro-foresterie ; producteurs, transformateurs, vendeurs et leurs organisations). Cette situation doit être « insatisfaisante » pour les concernés et notamment pour les plus pauvres : son analyse approfondie devra déboucher sur l'élaboration de stratégies d'actions permettant d'apporter une réponse adéquate.

Apporter des pistes de solutions à la situation présentée dans l'avant-projet doit constituer une priorité tant pour le stagiaire que pour l'institution qui l'emploie. Cette situation doit être également reconnue comme insatisfaisante par les producteurs eux-mêmes ainsi que d'autres institutions/organisations présentes dans la région.

La définition de ces stratégies d'action, en réponse à la situation présentée dans l'avant-projet, devra résulter d'une analyse rigoureuse et ouverte qui débouchera sur des actions ou combinaisons d'interventions innovantes, adaptées au contexte spécifique rencontré et s'appuyant sur les forces du milieu et des acteurs présents dans celui-ci. Ce travail, et sa prolongation, devraient apporter des réponses concrètes et utilisables par l'institution du stagiaire dans le cadre de sa mission et de son travail. Ce travail sera réalisé tout au long du stage. Il n'est donc pas demandé de présenter des stratégies d'action dans l'avant-projet.

A côté du renforcement des compétences du stagiaire, ce travail réalisé sur l'avant-projet et les pistes d'actions en découlant constitueront en soi un produit appréciable du stage.

En conséquence, l'avant-projet, et notamment son ancrage effectif dans la réalité et la pertinence de la problématique soulevée, constitue un critère important dans la sélection des stagiaires. Dans l'appréciation de l'avant-projet, nous accordons donc de l'importance à :

- La cohérence entre la thématique abordée et le contenu du stage ;
- La précision dans la présentation de la situation insatisfaisante : Est-elle basée sur des éléments réels et documentés ? Est-elle suffisamment cadrée (par rapport à la zone géographique touchée, aux thématiques abordées, aux caractéristiques des agriculteurs qui y vivent, aux questions soulevées, aux acteurs impliqués...)
- La situation décrite est-elle réellement rencontrée et ressentie comme telle par les acteurs impliqués : expression de besoins de la part des agriculteurs, prenant en compte la diversité de leurs exploitations, lien entre la situation présentée, le travail actuel du stagiaire et la mission de son institution... ; intérêt d'autres acteurs présents dans la zone pour la recherche de pistes de solutions à la situation présentée. Les questionnements soulevés dans l'avant projet découlent-ils réellement d'analyses ou d'actions préalables ?
- La possibilité d'envisager, à partir de l'étude de cette situation, des solutions innovantes et l'ouverture de l'institution et du stagiaire à l'innovation.

De façon à disposer d'éléments de contexte suffisants pour effectuer une analyse conforme à la réalité, il sera demandé aux candidats sélectionnés d'apporter lors du stage non seulement l'avant-projet qu'ils auront soumis avec leur dossier de candidature mais également tout autre document susceptible de permettre une meilleure compréhension et analyse de la situation insatisfaisante (par exemple, cartes, documents stratégiques, rapports, informations sur l'institution dans laquelle travaille le stagiaire, historique des actions dans la région, diagnostics...). Un échange entre les stagiaires sélectionnés et les formateurs pourra alors avoir lieu préalablement à l'arrivée en Belgique de façon à demander des compléments d'informations.



AIDE AU DÉVELOPPEMENT GEMBOUX asbl

Passage des Déportés, 2 | 5030 Gembloux - Belgique

Tel : +32 81 62 25 75 | Fax : +32 81 60 00 22

info@ong-adg.be | www.ong-adg.be



Unité de Phytotechnie tropicale et Horticulture

2. Canevas de présentation :

L'avant-projet devra être présenté en 3 pages maximum, structurées de la façon suivante :

1. Titre
2. Résumé (8 lignes maximum)
3. Contexte global :

Présentation synthétique de la zone dans laquelle la situation s'inscrit

4. Contexte spécifique :

Présentation de la situation concrète à laquelle le stagiaire et son institution désirent apporter des réponses adéquates.

Quels sont les besoins et atouts des bénéficiaires ?

Qu'est ce qui a déjà été fait pour analyser/apporter des solutions à la problématique présentée ?

5. Institutions et acteurs concernés :

Acteurs concernés par la situation décrite, y compris l'institution dans laquelle le stagiaire travaille.

Donnez des éléments sur les réalisations et les rôles de chacun de ces acteurs dans la recherche/mise en œuvre de réponses à la situation présentée.

6. Éventuelles pistes de « solutions » pressenties. Quel(s) domaine(s) d'innovations est(sont) principalement concerné(s) (technique, organisationnel, institutionnel, législatif,...) ?
7. Lien entre la situation présentée et le travail passé, actuel et futur de l'institution dans laquelle travaille le stagiaire. Quel y est le rôle précis du stagiaire (passé, actuel, futur) ?
8. Comment l'institution envisage-t-elle de valoriser les acquis du stage, de façon générale, et plus spécifiquement, le résultat découlant de l'approfondissement de l'avant projet ?

Il est souhaitable de mentionner les sources des informations contenues dans l'avant-projet.